

Liberté Égalité Fraternité

Tchad

Programme d'appui aux initiatives féminines et à la jeunesse

ODD 5







Résumé d'évaluation – PISCCA 2020-076

Le MEAE publie les synthèses des évaluations des Projets innovants des sociétés civiles et coalitions d'acteurs (PISCCA).

Contexte

En 2021, année marquée par une transition politique au Tchad, les organisations de la société civile (OSC) faisaient face à un manque de compétences pour mobiliser la population et s'ériger en acteur d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques.

En dépit de l'application de stratégies nationales pour pallier à ces défis, la situation des femmes et des adolescentes au Tchad demeure très précaire, en particulier en ce qui concerne l'accès aux droits et à la santé sexuelle et reproductive. Pour mémoire, un taux de mortalité infantile du Tchad figurant parmi les plus élevés au monde. Par ailleurs, la situation économique des femmes tchadiennes est préoccupante avec la persistance d'inégalités salariales (revenu journalier moyen d'une femme inférieur de 30% à celui d'un homme) et des pratiques de mariages forcés et précoces (68% des filles mariées à l'âge de 18 ans).

Objectifs et activités

Le projet avait un double objectif :

- Favoriser l'autonomisation économique et sociale des femmes tchadiennes grâce à la création d'emplois, d'activités génératrices de revenus, de formation et sensibilisation;
- Former et soutenir la jeunesse tchadienne afin qu'elle soit éduquée et active en proposant des formations auprès de jeunes adolescents défavorisés, des activités génératrices de revenus et de soutien aux entreprises sociales gérées par des jeunes.

A l'issue de deux appels à projets, 14 associations ont été sélectionnées et ont bénéficié de subventions comprises entre 19 500€ et 99 100€.

Durée du projet : 24 mois (2020-2022) Montant accordé par le MEAE : 760 000 €

Thématique: jeunesse, genre, appui aux sociétés

civiles

Marqueur genre : 1 (intégration significative du

facteur genre)

Type d'évaluation : auto-évaluation par

l'Ambassade

Méthodologie : analyse documentaire, missions de terrain, entretiens auprès des OSC et bénéficiaires, analyse des comptes des associations

Principales réalisations

- → Lutte contre la crise sanitaire : 201 500 personnes sensibilisées aux mesures barrières, 40 dispositifs de lavage des mains installés, 25 personnes formées au suivi des populations confinées, 2 000 personnes sensibilisées aux maladies endémiques ;
- Autonomisation socio-économique des femmes: 100 femmes formées aux techniques de fabrication du savon et 1 500 sensibilisées aux techniques de restauration des sols; diminution de 50% du taux d'absentéisme des étudiantes de l'université de Moundou;
- Amélioration de la sécurité alimentaire et renforcement des capacités de production: distribution d'équipements techniques (gants, chaussures, bâches, bétail...); au total, plus de 4 900 personnes bénéficiaires de formations aux techniques agricoles, à la fabrication d'eau de javel et à l'amélioration des régimes alimentaires, aux soins vétérinaires, aux feux de brousses et à l'utilisation de l'énergie solaire;
- Aide à la jeunesse: mise en place d'une école de basketball (200 lycéens inscrits), dotation de lampes pour 700 élèves et 100 enseignants, 107 enfants pris en charge par un orphelinat réhabilité, 2 000 jeunes sensibilisés aux dangers de l'orpaillage et 2 500 étudiants sensibilisés aux enjeux de santé reproductive et sexuelle, 800 jeunes formés à l'entreprenariat et la création d'entreprises.

Résultats de l'évaluation

L'évaluation estime que le programme d'appui aux initiatives de la société civile est en adéquation avec les politiques publiques tchadiennes et plus particulièrement avec les priorités du Plan National de Développement du Tchad (PND). En ciblant des projets dont les objectifs tenaient compte des personnes les plus vulnérables (jeunes, groupements de producteurs, personnes en situation de handicap, femmes isolées), il s'est révélé pertinent au regard des stratégies de lutte contre la pauvreté. La proximité des associations porteuses des projets avec les populations locales a favorisé une compréhension idoine des besoins des bénéficiaires et une plus grande implication de ces derniers dans la réalisation des projets.

Les évaluateurs estiment que le programme a permis d'améliorer des conditions de vie des populations particulièrement vulnérables à travers la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus, d'activités de formation et de sensibilisation. De plus, le développement de modèles économiques pour pérenniser les activités, la distribution d'équipements techniques et la construction de nouvelles infrastructures (magasins, entrepôts, latrines...) ont renforcé l'autonomisation socio-économique des femmes.

L'affichage dans chaque localité bénéficiaire, de tableaux des initiatives subventionnées par le projet, ainsi que de la communication sur les réseaux sociaux et le site web de l'ambassade, ont renforcé la visibilité du projet. Par ailleurs, le déploiement des initiatives a permis de créer des liens entre OSC et autorités locales, ces dernières ayant participé à la bonne mise en œuvre des différentes activités.

L'évaluation note cependant quelques difficultés. Concernant l'implication des autorités locales dans les projets, certains échanges ont été altérés par des problèmes de corruption. D'un point de vue global, l'ensemble des activités prévues ont été mises en œuvre conformément à leur plan d'action, malgré des retards pour certaines. Toutefois, l'adéquation entre les moyens financiers et humains octroyés et les résultats escomptés varie suivant les associations. Enfin, le nombre de partenaires techniques et financiers susceptibles de former les OSC étant limité au Tchad, leurs outils, complexes, ont difficilement été accessibles aux associations tchadiennes.

Plusieurs éléments ont favorisé la pérennité des résultats du projet. L'évaluation relève une bonne implication des autorités locales à moyen terme : dans la province du Salamat, la fondation ATIM a signé une convention avec le gouvernement local pour la prise en charge des enfants orphelins. De

nombreuses initiatives ont prévu un moyen de poursuivre certaines activités comme entre autres: la signature de conventions de partenariats avec des entreprises pour des approvisionnements d'aliments, la création d'ateliers de production ou une collaboration avec l'Agence Nationale de développement rural (ANADER) qui continue à former 200 femmes et 100 jeunes aux techniques agricoles et leur fournit des outils. Le projet a également permis de mettre en place un réseau de quatorze associations qui ont commencé à travailler en consortium.

Toutefois, les problématiques de gouvernance des associations, qui se structurent difficilement avec l'absence de réflexion sur leurs ressources propres, constituent un frein à la pérennité des résultats du projet. Les ressources financières des OSC ne permettent pas un déploiement à grande échelle des différentes initiatives. La durabilité des résultats positifs du projet est ainsi conditionnée à l'appropriation des initiatives par les partenaires financiers, l'accès à de nouveaux financements et la poursuite du renforcement des OSC tchadiennes.

Recommandations

- 1. Renforcer les phases de diagnostic préalable et d'élaboration des activités notamment via l'implication des bénéficiaires dans la définition des priorités et de la stratégie de mise en œuvre, l'établissement d'un diagnostic de la situation sur la base d'indicateurs socio- économiques simples et l'appui sur les expériences similaires menées par d'autres associations dans la zone.
- 2. Axer davantage les efforts sur la lutte contre la crise sanitaire en accompagnant les projets, en sensibilisant à la vaccination et en développant des activités génératrices de revenus de court-terme.
- 3. Développer au cœur des projets des activités de plaidoyer, dans le cadre de la structuration de la société civile Tchadienne aux niveaux local et national, en mobilisant l'appui des autorités.
- **4. S'approprier les outils de suivi-évaluation et mieux valoriser son intervention** en ajustant au besoin les indicateurs ; **concevoir un nouvel outil d'évaluation semestrielle** permettant de mesurer les effets immédiats afin d'ajuster, si nécessaire, les activités.
- **5.** Renforcer la concertation avec les autres acteurs présents (ONG, services techniques locaux, programmes d'aide humanitaire, etc.) dans une zone d'intervention donnée, pour une meilleure coordination des actions et financements.
- 6. Améliorer les pratiques de capitalisation d'expériences au service de la diffusion et de la reproductibilité des bonnes pratiques notamment via les rencontres inter-OSC pour partager les savoir-faire.
- **7. Communiquer sur le projet et diffuser ses résultats** afin de les faire connaître au grand public.